

[Interview de M. André Van der Schueren](#)
[Membre de l'ASB \(ex-Coordinateur\)](#)
[réalisée par M. Luigi Jorio, swissinfo](#)

Où étiez-vous le 8 août 1988 et quels sont vos souvenirs de ce moment là et des événements qui ont suivi?

J'étais à Genève et je suivais ce qui se passait en Birmanie depuis fin 1987. À cette époque, je terminais un travail de gemmologie sur les mines de rubis de Mogok (en haute Birmanie) et, à cette occasion, j'avais eu l'occasion de rencontrer des personnalités birmanes. J'avais été extrêmement frappé par la conversation d'une jeune femme birmane sur les problèmes sociopolitiques de son pays, sous le régime du Général Ne Win. Aspects qui m'étaient totalement inconnu à cette époque...

J'ai appris plus tard qu'il s'agissait de Madame Aung San Suu Kyi, fille du Général Aung San, héros de l'indépendance birmane en 1947.

Aussi lorsque j'ai appris les événements de 1988 et l'action de «Daw Suu», je me suis polarisé en priorité sur l'aspect politique du pays plus tôt que sur les «rubis».

[Pendant la révolte est émergée la figure de Aung San Suu Kyi, nouveau symbole de la lutte non violente et Prix Nobel pour la paix en 1991. Quels ont été les effets de son action et de sa pensée, en considérant qu'elle a été contrainte en maison d'arrêt pendant une bonne partie de ces dernières années?](#)

C'est un sujet qui est très long à développer mais en réalité on pourrait résumer les effets de son action et de sa pensée en disant, qu'en restant à Rangoun, en résidence surveillée depuis 1989 (avec 2 périodes de «libération» 1995 et 2002), Aung San Suu Kyi a véritablement représenté LE SYMBOLE DE TOUS LES ESPOIRS ET LES ATTENTES D'UN PEUPLE opprimé par un régime militaire parmi les plus durs de la planète.

[Quels sont les problèmes majeurs auxquels est confronté aujourd'hui le peuple birman, mis à part les dégâts du cyclone Nargis?](#)

- Un pays en ruine économiquement
- Absence de liberté d'expression
- Absence totale des Droits fondamentaux
- Aucune transition démocratique (pourtant annoncée par les militaires)
- Travail forcé depuis 20 ans de la population qui vit à la campagne
- Viol des femmes

Tous ces éléments ont été explicités depuis 20 ans dans les rapports de la commission des Droits de l'Homme à Genève.

Estimez-vous que la communauté internationale a fait et est en train de faire tout ce qui est possible pour améliorer la situation en Birmanie?

Est-ce que le Conseil des droits de l'homme de Genève peut être un outil efficace?

Ayant suivi depuis de nombreuses années les travaux de diverses commissions, Oui, le Conseil de sécurité à New York et le Conseil des Droits de l'Homme à Genève, sont des outils efficaces.

Mais tant que **la Chine et la Fédération de Russie** maintiendront leur VETO à toutes les demandes relatives au dialogue et aux respects fondamentaux de la part des autorités militaires, rien n'évoluera !

Je suis personnellement très respectueux du travail accompli durant de nombreuses années par le Professeur P.S. Pinheiro, rapporteur spécial des Nations Unies, pour les questions liées au Myanmar. Son dernier rapport, en mars dernier, démontre particulièrement les difficultés inhérentes au manque de collaboration de la junte et aussi du soutien de certaines grandes nations...

Comment jugez-vous l'aptitude de la Suisse vis-à-vis du régime birman et de la condition précaire du peuple birman?

Depuis plusieurs années notre association a eu des contacts avec le Département Fédéral des Affaires Etrangères afin de leur exposer un certain aspect de l'évolution de la situation au Myanmar (nous sommes en relation étroite avec le gouvernement birman en exil à Washington).

Le Conseil fédéral a une attitude exemplaire sur la question des mesures* qu'elle a adoptée à l'encontre de ce pays et qui va entièrement dans le sens des mesures adoptées par la Communauté européenne.

- Ordonnance fédérale instituant des mesures* à l'encontre du Myanmar, du : 02 oct. 2000.
- Ordonnance renforcée par décret le 15 oct. 2003
- Ordonnance complétée par plusieurs mesures du Département fédéral de l'économie (DFE, documents disponibles sur internet)

* concerne le gel des avoirs bancaires de la junte, leur interdiction d'entrer sur le territoire helvétique, interdiction de commerce et de vente d'armes avec le régime du Myanmar...

Sur quels points veut insister l'Association Suisse-Birmanie à l'occasion des 20 ans de la révolte?

Comme notre association l'a toujours fait depuis plus de 15 années à chaque événement important lié à la Birmanie (Myanmar). Elle s'est manifestée par l'invitation des Prix Nobel de la Paix en 1993, des expositions, des conférences, des récoltes de signatures...

Cette année, particulièrement avec ce jour emblématique de l'insurrection du 08 août 1988 à Rangoun (080808) et qui coïncide avec l'événement tellement médiatisé de la cérémonie d'ouverture des jeux olympiques à Pékin, le 08 août 2008, nous allons organiser avec les militants de l'association de «La porte du Tibet», une manifestation politique et festive devant la fontaine du Musée Olympique à Lausanne à partir de 18h00 et dont vous pourrez voir, le programme dans les journaux.

Pour nous évidemment, un rappel de l'insurrection du 08 août 1988 à Rangoun qui a fait **3 000 morts parmi les étudiants et les moines birmans.**

La Birmanie est une destination touristique appréciée (surtout avant la révolte des moines en septembre 2007) et en Suisse sont plusieurs les agences qui proposent des circuits organisés. Beaucoup de voix, dont celle de Aung San Suu Kyi, appellent au contraire au boycott. Il faut donc **laisser le pays à son destin?**

C'est aussi une question difficile et qui a évolué depuis de nombreuses années :

En 1996, année décrétée «L'année du tourisme par les Généraux du Myanmar», ASSK demandait comme vous le spécifiez, de ne pas faire de tourisme dans son pays. Il fallait comprendre et c'est toujours le cas aujourd'hui, de demander aux «Tours opérateurs» de ne pas investir dans ce secteur, investissement qui ne profiteraient qu'aux militaires qui détermineraient eux-mêmes les endroits à visiter...

Aller en Birmanie, c'est avant tout voyager d'une façon «**consciente**», comme nous l'avons expliqué dans un guide «Birmanie, le guide alternatif» que vous pouvez vous procurer auprès de notre Association.